

# CERTILUX T

## D.E.N.F.C A ENERGIE PNEUMATIQUE

**Ouverture – Fermeture Pneumatique Monotube Rappel**

11 rue des Campanules - CS 30068 - 77436 MARNE-LA-VALLÉE cedex 2 - Tél. : 01 60 37 79 50 - Fax. : 01 60 37 79 89



CERTILUX T(MRR)P



CERTILUX T(MRR)V



Cette marque certifie :  
La conformité à la norme NF EN 12101-2

Organisme certificateur CE :  
TÜV Rheinland Nederland B.V.  
P.O. Box 2220, 6802 CE ARNHEM - Westervoortsedijk 73  
6827 AV ARNHEM – Pays-Bas  
Téléphone : +31 (0)88 888 7 888 – Télécopie : +31 (0)88 888 7 879  
Sites Internet : <http://www.tuv.com>  
Email : [info@nl.tuv.com](mailto:info@nl.tuv.com)



Cette marque certifie :

- La conformité à la norme NF S 61-937-1 et NF S 61-937-7
- Les valeurs des caractéristiques annoncées dans cette fiche
- La conformité aux règles de certification NF 537

Organisme certificateur NF :  
AFNOR Certification  
11, Rue Francis de Pressencé –  
93571 La Plaine Saint Denis Cedex – France  
Téléphone : +33 (0)1. 41.62.80.00 – Télécopie : +33 (0)1. 49.17.90.00  
Sites Internet : <http://www.afnor.org> et <http://www.marque-nf.com>  
Email : [certification@afnor.org](mailto:certification@afnor.org)

**LE DENFC CERTILUX T EST UN APPAREIL A LAMES TRANSLUCIDES COMPLET, MONTE EN TOITURE, EQUIPE DES COMPOSANTS NECESSAIRES A SON OUVERTURE.**

### NOTICE TECHNIQUE :

**CERTILUX TP(MRR)P** :Certilux Toiture manœuvre Pneumatique Monotube Rappel Ressort Polycarbonate  
**CERTILUX TP(MRR)I** :Certilux Toiture manœuvre Pneumatique Monotube Rappel Ressort Verre

### DESCRIPTIF

Gamme de DENFC à lames polycarbonate 10 mm ou verre 10 mm motorisées par un vérin pneumatique pouvant être associé à des ressorts à gaz course 250 mm.

Le CERTILUX T est constitué de lames en polycarbonate 10mm ou verre de 10mm. Ces dernières pivotent sur un cadre en aluminium (isolé ou non selon les versions), et sont entourées d'un brise-vent livré monté ou séparément.

L'ouverture (position de sécurité) est obtenue par un vérin pneumatique dont le verrouillage en position de sécurité est obtenue à partir de 10 bars de pression. La fermeture est obtenue lors de la rupture d'alimentation du vérin ou du passage à une pression inférieure à 8,5 bars (déverrouillage) par des ressorts à gaz.

### LIMITES DIMENSIONNELLES

LES REFERENCES DES MANOEUVRES SONT CONDITIONNEES PAR LES LIMITES DE POIDS ET DIMENSIONS CI-DESSOUS

Surface Géométrique d'ouverture (Av) :  $1 \leq Av \leq 7 \text{ m}^2$

Avec  $500 \leq L \leq 2000 \text{ mm}$  et  $873 \leq H \leq 3513 \text{ mm}$  (*Mini 5 lames*)

L = Largeur trémie (dimensions parallèles aux lames)

H = Hauteur trémie (dimensions perpendiculaires aux lames)

$$Av = L \times H$$

Aa = Av x Cv selon le tableau ci-dessous :

		Avec costière 280 mm		Avec costière 350 mm		Sans costière	
		500 ≤ L < 1000	1000 ≤ L ≤ 2000	500 ≤ L < 1000	1000 ≤ L ≤ 2000	500 ≤ L < 1000	1000 ≤ L ≤ 2000
Avec Av ≤ 6m <sup>2</sup> BV = 265 mm	H < 1000	0,55	0,55			0,50	0,50
	H ≥ 1000	0,55	0,67			0,50	0,62
Avec Av > 6m <sup>2</sup> BV = 310 mm	H ≤ 3513				0,64		0,62

Classification de la charge éolienne : **WL 1500**

### Pose du DENFC :

- Selon DTU en vigueur (série 40 et 43).

- Sens de pose :

Pente de 0 à 20°, lames dans le sens de la pente.

**Sauf pour les appareils en lames polycarbonate : 5° minimum**

Pente au-delà de 20°, lames horizontales de préférence.

L'inclinaison maximale autorisée est de ± 60° par rapport à l'horizontale.

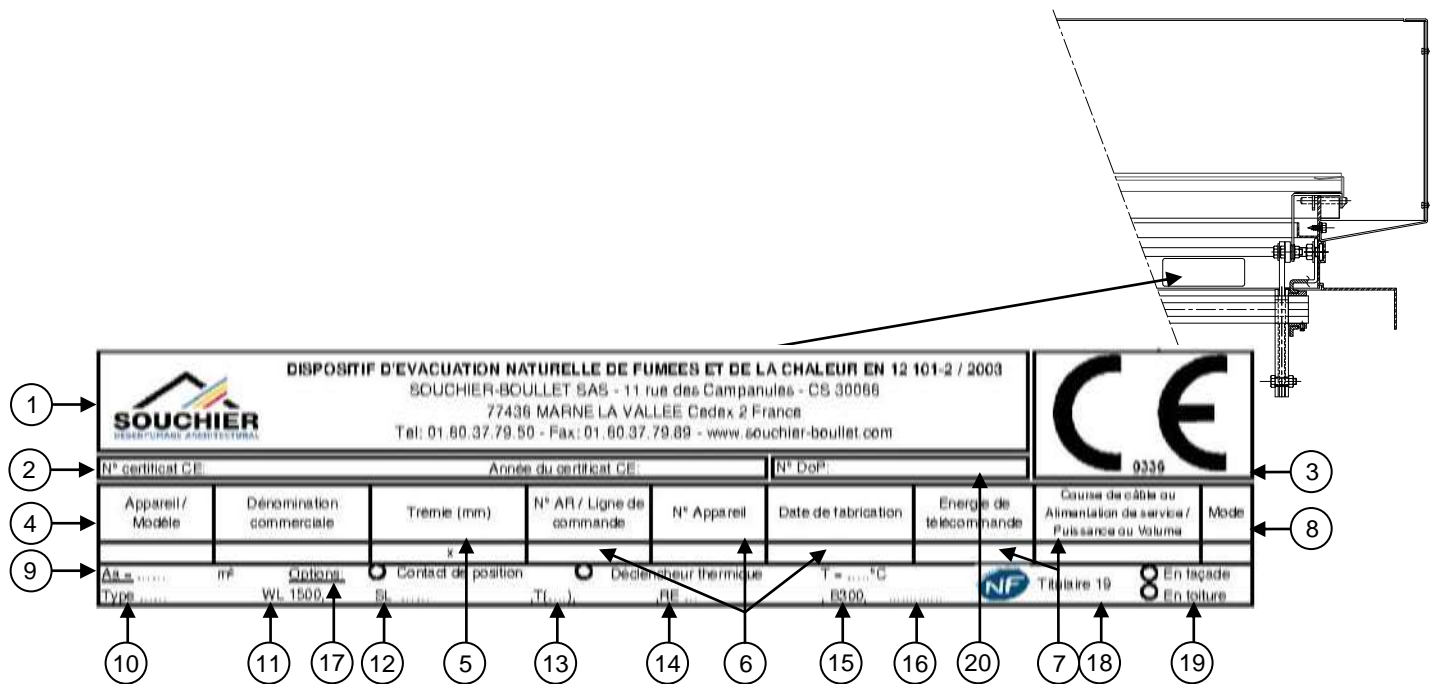
### CARACTERISTIQUES D'ENTREE DE TELECOMMANDE

- Pression minimale de désenfumage :  $P_a=P_c= 10$  bars (de 6 à 8.5 bars pour la fonction aération)
- Volume de gaz nécessaire à  $P_c$  :  $V_a=V_c= 4.1$  Normo litres

### OPTIONS

- Contacts de position.
- Thermodéclencheur (70°, 103°, 138° et 182°C). ATTENTION au cas d'application.
- Avec costière droite ou biaise, isolée ou standard. **(l'installation sur costière biaise est obligatoire si la pente est inférieure à 5° pour les appareils en lames polycarbonate).**

### MARQUAGE D'IDENTIFICATION



#### Explication du code de marquage CE – NF du produit

- |   |   |
|---|---|
| 1. Titulaire  | 10. Type : B= <b>ouvrant réarmable à distance</b>         |
| 2. N° de certificat CE – Année de délivrance – Déclaration de performance           | 11. Classe de charge éolienne : <b>WL 1500</b>            |
| 3. N° d'identification de l'organisme de certification                              | 12. Classe de surcharge neige : <b>Nous consulter</b>     |
| 4. Référence commerciale (Gamme – Modèle)   | 13. Classe de température ambiance basse : <b>T(00)</b>   |
| 5. Dimensions de la trémie ou intérieur du dormant si monté en façade (lpa x hpa)   | 14. Classe de fiabilité : <b>Re 1000</b>                  |
| 6. N° lot et année de fabrication   | 15. Classe de résistance à la chaleur : <b>B300</b>       |
| 7. Caractéristiques d'entrée de télécommande et d'alimentation, puissance ou volume | 16. Classification au feu des composants (A1 et B-s1, d0) |
| 8. Mode de fonctionnement : E = <b>Emission</b>                                     | 17. Options et variantes                                  |
| 9. Surface utile d'ouverture (Aa) : <b>Nous consulter</b>                           | 18. N° de titulaire                                       |
|   | 19. Installation du DENFC                                 |
|   | 20. N° de DoP : <b>DoP LUX TP(MRR)P-TP(MRR)V_indA</b>     |

### CARACTERISTIQUES CERTIFIEES :

#### **Caractéristiques générales des D.E.N.F.C. (conformément au § 4 de la norme NF S 61-937-1 et au § 8.1 de la norme NF S 61-937-7) :**

- Les D.E.N.F.C. ne délivrent pas d'ordre.
- Dispositifs permettant le contrôle des positions de sécurité et/ou d'attente du DENFC : Option contacts de position d'attente ou de sécurité.
- Energie de déblocage extérieure au DENFC : Réarmement à distance par vérin pneumatique.
- Indépendance fonctionnelle de l'autocommande et de la télécommande.
- Non réarmement à distance si passage en position de sécurité par autocommande : Option contacts de position d'attente ou de sécurité.
- Réarmement par télécommande seulement si l'énergie au réarmement précédent a été interrompue.
- Amortissement en fin de course.
- Type B

#### **Caractéristiques générales des constituants (conformément au § 5 de la norme NF S 61-937-1 et au § 9 de la norme NF S 61-937-7) :**

- Si option contacts de position d'attente et de sécurité : contacts secs indépendants du circuit d'alimentation.
- Classe III pour les matériels électriques fonctionnant sous très basse tension de sécurité (TBTS).
- Isolement des circuits électriques en TBTS et des circuits électriques des autres équipements.
- Indice de protection minimum IP 42.
- Présence du dispositif de connexion principal.
- Dispositif de connexion TBTS spécifique séparé et repéré.
- Dispositif d'arrêt de traction prévu à proximité de chaque dispositif de connexion d'entrée ou de sortie du DENFC.
- Caractéristiques électriques minimales des contacts de position.
- Indépendance des circuits électriques de contrôle avec d'autres circuits.
- Pressions d'épreuve des matériels pneumatiques.
- Caractéristiques de fonctionnement de déclencheur électromagnétique.

### SURCHARGE NEIGE ADMISSIBLE

*Voir détails dans Annexe charge neige.*

### NOTICE DE MONTAGE ET D'ENTRETIEN

#### ENTRETIEN – ESSAIS SELON LA NF S 61933

*Les opérations d'exploitation, de maintenance et de vérification périodique doivent être réalisées conformément aux règles et normes en vigueur.*

- Dégager les accumulations de débris entre le cadre et les pare-vent ainsi que dans les goulottes de récupération d'eau des lames.
- Procéder à un essai de fonctionnement.
- Vérifier que les lames de l'appareil pivotent de  $80^\circ \pm 5^\circ$ .
- Vérifier l'état du vérin, le remplacer si nécessaire.
- Vérifier que le vérin est verrouillé en position de sécurité.
- Vérifier que la fermeture est totale et que le vérin est verrouillé.
- Pour le reste des opérations de maintenance, se référer à la fiche « Echancier de Maintenance Réf : EM001 »



**LA LUBRIFICATION DU VERIN PNEUMATIQUE EST INTERDITE  
POUR EVITER DES INCOMPTABILITES AVEC LES LUBRIFICATIONS D ORIGINE PERMANENTE.**

#### RECEPTION – STOCKAGE

- En présence du transporteur pratiquer une ouverture dans les film d'emballage afin de contrôler l'état générale des appareils principalement le laquage (rayure), (si besoin, suivre la procédure décrite dans nos conditions de vente).
- En cas de stockage prolonger, garder de préférence à l'abris de la lumière et loin des zones de travail (meulage à proximité)
- Expédition sur palette filmée à plat.

#### DEBALLAGE – MANUTENTION

- Prendre soin de ne pas rayer les faces des profils avec un outil coupant.
- Lever à plat les appareils de grandes dimensions et de préférences avec un système de levage.

#### FIXATION DU DENFC

La pose doit suivre les recommandations de la NF DTU en vigueur concernant la technologie utilisée. On veillera tout particulièrement à la planéité du support ( $\pm 2$  mm) et à l'équerrage du cadre.

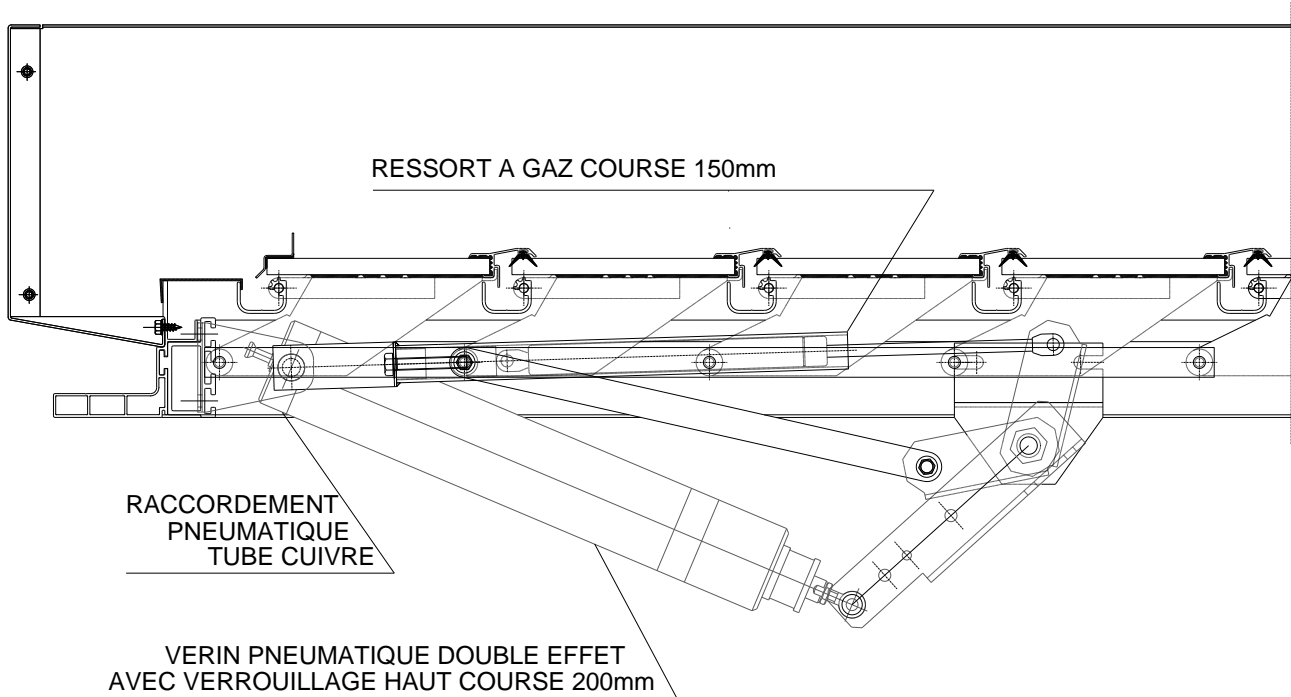


**La structure doit pouvoir supporter la totalité du poids du châssis.**

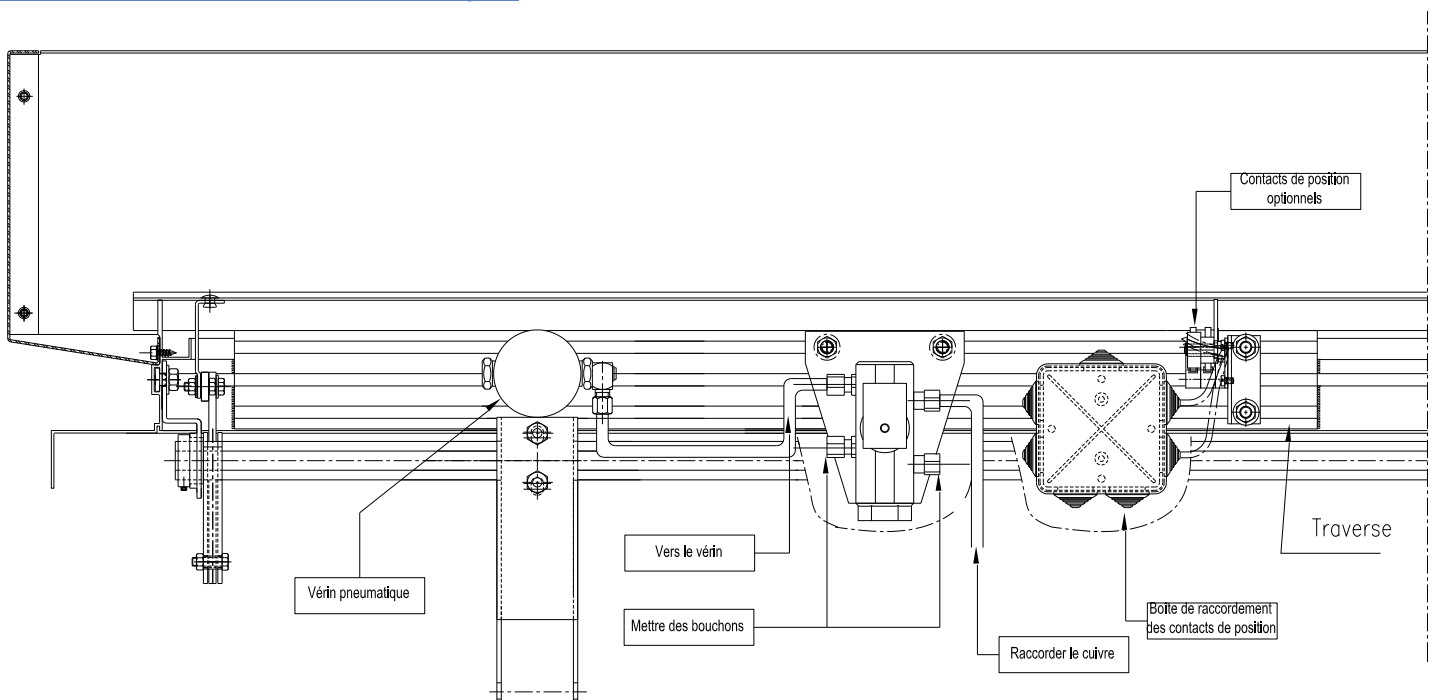
Le volume libre qui doit être dégagé aux abords de l'ouvrant pour ne pas diminuer sa surface utile doit être total.

### MISE EN SERVICE DES ORGANES DE COMMANDE :

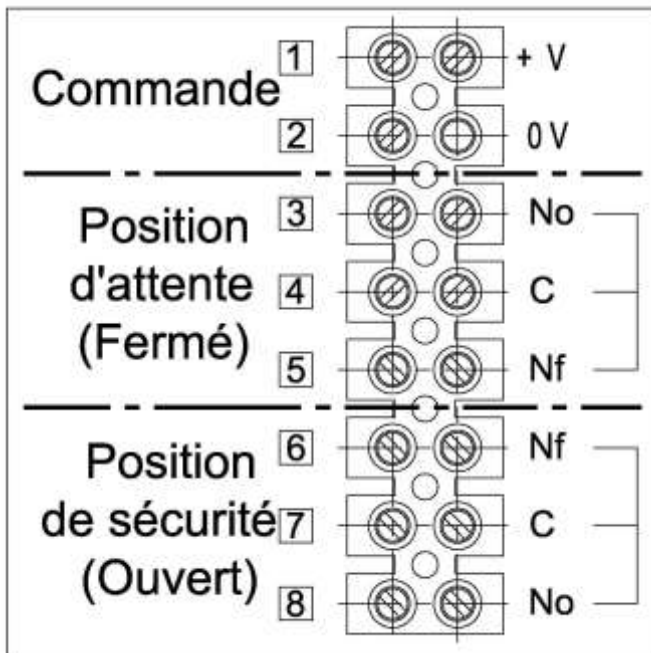
#### Raccordement selon les croquis ci-dessous



#### Raccordement du déclencheur thermique :



### Raccordement des contacts de position :



### Recommandations de mise en œuvre

- L'énergie de sécurité doit provenir d'une Alimentation Pneumatique de Sécurité (APS).
- L'énergie de sécurité délivrée par une alimentation de sécurité doit être réservée à l'usage exclusif des fonctions de sécurité.
- Les canalisations doivent être entièrement réalisées en cuivre ou en acier inoxydable et doivent être garanties pour résister à une pression d'épreuve égale à 1.5 fois la pression de service.
- Les canalisations doivent être rendues inaccessibles au niveau d'accès 0.
- Les raccords sur la canalisation doivent être du type étanchéité métal contre métal.
- Les canalisations ne peuvent cheminer qu'à l'intérieur de locaux hors gel, ou alors être protégées efficacement contre le gel.
- Les DENFC doivent être installés de façon à rendre aisées les interventions de maintenance et de vérification. Ces interventions peuvent toutefois nécessiter l'ouverture d'une trappe de visite : dans ce cas, celle-ci sera placée au droit du dispositif et une information visible depuis le sol de ce local indiquera la nature de l'appareil.